

FICHE technique "PATRIMOINE ET LIEN SOCIAL"

L'Union REMPART regroupe plus de 170 associations locales ou régionales œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine (châteaux, moulins, forts militaires ...).
REMPART répond à une volonté de conserver et promouvoir un ensemble de techniques anciennes de construction et de restauration.

Objectifs :

- ☐ Faciliter l'accès de tous au patrimoine, notamment des jeunes sans emploi ou déscolarisés et peu qualifiés
- ☐ Développer l'expression de la citoyenneté et l'autonomie par l'expérience du chantier de bénévoles
- ☐ Sensibiliser des jeunes au patrimoine et à ses métiers pour leur apporter des compétences et connaissances, leur faire découvrir leurs propres capacités et les remotiver dans leur projet d'avenir
- ☐ Valoriser la pertinence du travail bénévole, tel que le chantier patrimoine, dans un parcours d'insertion, dans un parcours de vie
- ☐ Décloisonner le champ du social et celui du patrimoine en construisant des partenariats solides et pérennes.

Modalités du projet :

- ☐ Le public ciblé : des jeunes entre 17 et 25 ans, déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation
- ☐ Les partenaires : des Missions locales, Écoles de la 2ème chance, Espaces dynamiques d'insertion, EPIDE
- ☐ Une mise en œuvre plurirégionale : Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Bourgogne-France-Comté, Hauts-de-France, Normandie, Grand-Est, Centre Val-de-Loire et Occitanie.

Parcours proposé :

L'Union REMPART propose aux jeunes de suivre un parcours en trois étapes :

- ① Une séance de sensibilisation aux chantiers de bénévoles et au patrimoine organisée au sein de la structure
- ② Une journée « découverte des métiers du patrimoine » organisée sur un site REMPART
- ③ La participation à un chantier de bénévoles ou à un stage technique organisé par une association REMPART.

Le livret de compétences :

Au cours de leur expérience, les participants acquièrent différents types de **compétences sociales et techniques**, qu'ils seront ensuite en mesure de valoriser auprès d'éventuels employeurs et formateurs.

- Un livret de compétences, constitué d'une auto-évaluation et d'une évaluation par l'équipe d'animation, leur est remis en fin de parcours.
- Ce livret pourra être exploité par le référent qui accompagne le jeune dans son projet professionnel.

Modalités financières :

REMPART prend en charge les journées de découverte (encadrement technique, matériel, matériaux, repas, transport).

REMPART finance la participation des jeunes au chantier de bénévoles : frais de séjour, frais d'inscription et d'assurance, frais de transport jusqu'au lieu du chantier.